Les Laboratoires **Pierre Fabre** Dermatologie et le japonais **Maruho** ont annoncé jeudi dernier la conclusion d'un accord de **licence** exclusive. Il prévoit le développement et la commercialisation au Japon d'une **solution orale pédiatrique** de **bêta**-**bloquant**, pour le **traitement** de l'**hémangiome infantile**. Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le développement de ce médicament, représentant un réel succès de transfert de technologie pour Aquitaine Science Transfert® qui accompagne depuis le début cette invention vers sa mise sur le marché.

Co-développée par Pierre Fabre Dermatologie, le CHU et l'Université de Bordeaux, cette solution orale pédiatrique de bêta-bloquant a récemment fait l'objet de résultats positifs dans l'étude mondiale de phase III : ce traitement a permis une guérison complète ou quasi complète de l'hémangiome pour une large majorité des nourrissons traités, à la différence de l'absence quasi totale d'effet avec le placebo.

Selon les termes de l'accord, Maruho assumera la responsabilité du développement et de l'enregistrement de la solution orale pédiatrique de bêta-bloquant au Japon. Maruho y

détiendra les droits exclusifs pour importer, commercialiser et promouvoir le produit. Pierre Fabre Dermatologie en assurera la fabrication et l'approvisionnement. Au Japon, aucune thérapie n'est actuellement disponible avec une indication pour l'hémangiome infantile. Cet accord répond à un besoin médical non satisfait pour les patients atteints et contribue ainsi à une avancée thérape uti que majeure en dermatologie .

« Nous nous réjouissons de ce partenariat avec Maruho, le premier laboratoire dermatologique japonais. Il représente la meilleure garantie de succès de notre solution orale pédiatrique de bêta-bloquant, premier traitement efficace et sûr de l'hémangiome infantile, sur le second marché pharmaceutique mondial. Notre volonté de faire de la dermatologie un des axes prioritaires de notre croissance dans le médicament s'en trouve ainsi confortée », a déclaré Eric Ducournau, Directeur Général de Pierre Fabre Dermo-Cosmétique.

Un beau transfert de technologies, du centre de recherche aux marchés internationaux

Suite à la découverte en 2007 de l'intérêt du propranolol dans les hémangiomes infantiles par le Dr Christine Léauté-Labrèze, Aquitaine Valo devenu Aquitaine Science Transfert® accompagne alors l'équipe de dermatologie pédiatrique du CHU de Bordeaux dans l'étude de brevetabilité et le dépôt. Après l'évaluation de la faisabilité pharmaceutique suivie d'une phase de négociation, une licence exclusive et mondiale est signée en 2008 avec Pierre Fabre Dermatologie pour développer, produire et mettre sur le marché la forme pédiatrique. Des demandes de brevets US et européen sont déposées, étendues à 34 pays. Le brevet est aujourd'hui délivré en Europe, aux USA et dans neuf autres pays. Les résultats sont publiés e n 2008 après le dépôt des demandes de brevets. Dans le cadre d'un programme de développement associant les Laboratoires Pierre Fabre Dermatologie, l'Université Bordeaux Segalen et le CHU de Bordeaux, le projet HEMANGIOL voit le jour pour évaluer l'efficacité d'une forme pédiatrique adaptée de ce médicament pour le traitement des hémangiomes infantiles.

Aquitaine Science Transfert® (SATT Aquitaine)

Aquitaine Science Transfert® est la Société d'Accélération du Transfert de Technologies de la région Aquitaine (**SATT Aquitaine**). Créée à l'initiative du Programme des Investissements d'Avenir, elle a pour objectifs la **valorisation de la recherche académique** et l'amélioration du processus de **transfert de technologies** vers les entreprises.
Aquitaine Science Transfert® est porté
e
par ses actionnaires fondateurs que sont le PRES « **Université de Bordeaux** », l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (**UPPA**), le Centre National de la Recherche Scientifique (**CNRS**), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (**Inserm**) et la **Caisse des Dépôts et Consignations** (CDC) pour le compte de l'Etat.
La société
se substitue depuis le 1er septembre 2012 aux structures et services de transfert existants jusqu'alors au sein du PRES « Université de Bordeaux » (Aquitaine Valo) et de l'UPPA. Elle agit également, en ce qui concerne la maturation, pour le compte des sites aquitains du CNRS et de l'Inserm en articulation avec leurs structures nationales de valorisation.

Les compétences d'Aquitaine Science Transfert® couvrent l'ensemble des étapes du transfert de technologies : la **détection** des inventions et des besoins des marchés, les phases de **matu**

ration
(investissement dans la preuve de concept tec
hnique, économique et juridique pour lequel elle dispose d'une
dotation de 45 millions d'euros
sur dix ans)
, la gestion et le transfert de la
Propriété Intellectuelle
, la
négociation
des conditions d'exploitation et l'accompagnement du transfert vers les marchés socio-économiques (accords de licence, contrats de collaboration, création d'entreprises). Elle propose également à ses actionnaires un ensemble de prestations concernant la gestion de la Propriété Intellectuelle (PI), la sensibilisation et la formation à la valorisation et au transfert ainsi que la gestion et la négociation des contrats de recherche partenariale.

www.ast-innovations.com